

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15	L'an Deux Mil vingt trois
Présents	12	Le 13 Mars
Votants	11	Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
absents	3	Date de Convocation du Conseil Municipal : 07 mars 2023
Procurations	0	PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. PERTUIS Martine. FALLEAU Geneviève. DECLE Sébastien. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David.
		ABSENTS : DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
		PROCURATIONS:
		SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Compte de gestion et compte administratif 2022 – Budget Activités Economiques

Le conseil MUNICIPAL, réuni sous la présidence de M. POUMEAUD Albert, doyen de l'assemblée et 4ème adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. PUJOLS Jean-Louis, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)
<i>Compte administratif principal</i>						
Résultats reportés	29 852,89	0,00	0,00	21 042,74	29 852,89	21 042,74
Opérations de l'exercice	60 715,77	124 053,14	12 339,07	51 827,94	73 054,84	175 881,08
Totaux	90 568,66	124 053,14	12 339,07	72 870,68	102 907,73	196 923,82
Résultats de clôture	0,00	33 484,48	0,00	60 531,61	0,00	94 016,09
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	90 568,66	124 053,14	12 339,07	72 870,68	102 907,73	196 923,82
Résultats définitifs	0,00	33 484,48	0,00	60 531,61	0,00	94 016,09

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2° adopte le compte de gestion dressé par Mme TREMBLAIS Isabelle, Trésorière, sans observation ni réserve

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230313-2023-017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2023

Affichage : 15/01/2023

HAUTEFORT le 13/03/2023

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.